



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

MFR – CFA Blangy-le-Château

RNCP31691

Formation
Bac Pro
Aménagements
paysagers

OBJECTIFS :

- Acquérir une formation générale associée à des compétences professionnelles pour étudier et réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien, de création d'espaces verts ou de jardins, en gardant en perspective la dimension écologique.
- Participer à la conduite d'un chantier.
- Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier d'aménagements paysagers, de savoir poser un diagnostic.
- Développer l'esprit d'initiative, d'autonomie et d'engagement.
- Maîtriser les gestes professionnels et préparer à utiliser des matériels et des agroéquipements, à les régler et à les entretenir.
- Obtenir un diplôme professionnel de niveau 4
- Préparer les élèves à la poursuite d'études.

PRE-REQUIS :

- Motivation professionnelle, intérêt pour les plantes, la nature, les jardins, la créativité.
- Être prêt à s'investir dans une formation par alternance (stagiaire dans une entreprise de travaux paysagers, dans un service de collectivité territoriale ou apprenti.e).
- Pas de contre-indication médicale liée à la pratique des métiers du secteur paysager.
- Pour les futurs apprentis : avoir un maître d'apprentissage.

MODALITES D'ACCES :

- En 2nde : Après une classe de 3ème de Collège de l'Enseignement agricole ou un CAP Jardinier Paysagiste/Travaux Forestiers
- En 1ère : Après une 2nde de l'enseignement général ou technologique, une 2nde professionnelle NJPF
- En Terminale : après une 1ère professionnelle AP, une terminale AP, ou après l'obtention d'un autre Bac (validation possible du bloc de compétences d'enseignements généraux déjà acquis).

Lien France compétences <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31691/>

DELAIS D'ACCES :

- L'inscription est possible dès le mois de janvier.
- Sur entretien individuel et étude du dossier de pré-inscription :
 - Un premier rendez-vous est fixé avec un membre de l'équipe pédagogique (à partir du mois de janvier précédent la rentrée scolaire)
 - À la suite de cet entretien et après examen du dossier, le directeur valide ou non l'accès à la formation

COMPETENCES:

- Développer ses « savoirs, savoir-faire, savoir-être ».
- Découvrir la réalité du métier, le monde du travail.
- Développer un réseau de relations.
- Devenir autonome sur des chantiers d'entretien et de création.

DUREE :

- La formation Bac Pro est réalisée sur trois années de formation. Au total, les jeunes auront 55 semaines de formation à la MFR et 86 semaines de travail sur une entreprise Espaces Verts ou un service technique municipal.
- Le contrat d'apprentissage a une durée maximale de 36 mois et pourra débuter dès le 1er juillet (pour les apprenants ayant 16 ans).
- Formation à la MFR :
 - 1^{ère} année 629 heures réparties sur 17 semaines
 - 2^{ème} année 679 heures réparties sur 19 semaines
 - 3^{ème} année 740 heures réparties sur 20 semaines (+ 3 jours d'examens)

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Année scolaire 2023 - 2024

	Cours		Alternance		Congés		Non précisée	
	Mois	Jour	Mois	Jour	Mois	Jour	Mois	Jour
01 M	01 V	01 D	01 M	01 V	01 L	01 M	01 V	01 S
02 M	02 V	02 D	02 M	02 V	02 L	02 M	02 V	02 S
03 M	03 V	03 D	03 M	03 V	03 L	03 M	03 V	03 S
04 M	04 V	04 D	04 M	04 V	04 L	04 M	04 V	04 S
05 M	05 V	05 D	05 M	05 V	05 L	05 M	05 V	05 S
06 M	06 V	06 D	06 M	06 V	06 L	06 M	06 V	06 S
07 M	07 V	07 D	07 M	07 V	07 L	07 M	07 V	07 S
08 M	08 V	08 D	08 M	08 V	08 L	08 M	08 V	08 S
09 M	09 V	09 D	09 M	09 V	09 L	09 M	09 V	09 S
10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 V	10 S
11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 V	11 S
12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V	12 S
13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 V	13 S
14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 V	14 S
15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 V	15 S
16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 V	16 S
17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 V	17 S
18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 V	18 S
19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 S
20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 V	20 S
21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 V	21 S
22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 V	22 S
23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 V	23 S
24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 V	24 S
25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 V	25 S
26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 S
27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 V	27 S
28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 V	28 S
29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 V	29 S
30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 V	30 S
31 J	31 V	31 D	31 M	31 V	31 L	31 M	31 V	31 S

TARIF(S) :

Sous statut scolaire

	CAPA Paysagers		CAPA Agricole		2 ^{ème} Pro	1 ^{ère} Bac Pro	Terminale Bac Pro
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année			
Inteme	2035 €	2035 €	2035 €	2035 €	2336 €	2584 €	2708 €
½ pens.	1723 €	1723 €	1723 €	1723 €	1928 €	2128 €	2228 €

Sous statut apprenti

	CAPA Paysagers		CAPA Agricole		2 ^{ème} Pro	1 ^{ère} Bac Pro	Terminale Bac Pro
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année			
Inteme	894 €	894 €	894 €	894 €	1162 €	1296 €	1363 €
½ pens.	582 €	582 €	582 €	582 €	754 €	840 €	883 €

- Les frais de formation sont totalement pris en charge par les OPCO.
- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti.

REMUNERATION :

- Apprenant sous statut scolaire :

Gratification de 141.75€/semaine de stage pour les 15 ans et +.

- Apprenant sous statut apprenti :

Rémunéré entre 27 et 78% du SMIC selon l'âge et le niveau d'étude préparé.

METHODES MOBILISEES :

- Cours en présentiel en salle de formation avec partage des expériences passées en entreprise.
- Alternance école et entreprise / service de collectivités avec une valorisation de l'expérience vécue sur le terrain.
- Les supports pédagogiques sont riches et variés, par le biais des partenariats avec les entreprises et les services de collectivités du secteur.
- Des temps forts qui enrichissent la formation :
 - Des thèmes spécifiques au support professionnel
 - Des interventions de professionnels et visites techniques
 - Des travaux pratiques et mises en situation d'entretien et d'aménagements paysagers
 - Une initiation à la conduite des tracteurs et des télescopiques en classe de 2^{ème}
 - Un voyage pédagogique à l'étranger en classe de 1^{ère}
 - Une formation de Sauveteur Secouriste au Travail (SST) en classe de Terminale.

CONTENU DE LA FORMATION :

- Enseignement Général

Français – Education Socio Culturelle – Histoire / Géographie – Anglais – Mathématiques – Physique / chimie – Informatique – Biologie / Ecologie – EPS

- Enseignement Professionnel

Dimensions écologiques, sociales, économiques et culturelles des travaux paysagers – Organisation de chantier – Entretien des végétaux – Infrastructures – Machinisme – Module d'Adaptation Professionnelle

- Enseignement lié à l'alternance

Accueil – Mise en commun alternance – Bilan sessions en entreprise / service de collectivité et MFR/CFA.

MODALITES D'EVALUATION

- Les compétences acquises sont validées par des évaluations réalisées en cours de formation, des épreuves écrites, orales et pratiques, réalisées à la MFR et en milieu professionnel.
- Les épreuves du Bac : l'examen comporte 7 épreuves obligatoires qui s'appuient sur des contrôles en cours de formation (CCF) en classe de 1^{ère} et de Terminale, et des épreuves terminales en juin de la 3^{ème} année de formation.
- La délivrance du diplôme du Baccalauréat Professionnel atteste l'acquisition des compétences.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN

SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap :
- Mme ZUCCALI Amélie :
amelie.zuccali@mfr.asso.fr / 06.49.99.18.91

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

- Ce bac professionnel débouche sur la vie active :
 - Jardinier paysagiste qualifié
 - Chef d'équipe dans une entreprise de travaux paysagers ou dans un service de collectivité territoriale
 - Chef d'entreprise Paysagiste
- Il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études
 - En 1 an en CS (certificat de spécialisation) de niveau IV (arboriste grimpeur, constructions paysagères, sols sportifs engazonnés ...)
 - en 2 ans en BTS.

MFR – CFA de Blangy-le-Château

11, route du Mesnil 14130 BLANGY-LE-CHÂTEAU – 02.31.64.72.39 mfr.blangy@mfr.asso.fr

